PRÉVIBOIS
SANTÉ·SÉCURITÉ

Conseiller(ère) en gestion de l'indemnisation / gestion des lésions professionnelles

PRÉVIBOIS est à la recherche d'un(e) conseiller(ère) en gestion de l'indemnisation pour compléter son équipe.

Horaire : temps complet

Lieu : Québec

Date d'entrée en fonction : dès que possible

Description de l'entreprise :

Relevant de la directrice des mutuelles de prévention et de la gestion de l'indemnisation, le(la) conseiller(ère) participe aux suivis et aux actions à mener dans les dossiers de réclamations pour les accidents du travail ou pour les maladies professionnelles des employeurs membres d'une mutuelle, du groupe transitoire ou assujetti au régime rétrospectif.

Principales tâches :

- Effectuer la gestion médico-légale de l'ensemble des réclamations pour sa clientèle attitrée: valider les critères d'admissibilité, recommander et procéder à la contestation des réclamations, produire les commentaires d'opposition, s'assurer de recevoir l'ensemble des décisions et voir à la contestation et aux représentations devant la DRA et le TAT, assurer le suivi médical des lésions, planifier au moment opportun l'expertise médicale et s'assurer de préparer les documents nécessaires en lien avec le rendez-vous ainsi qu'analyser et déterminer les points en litige afin d'acheminer la demande au BEM
- S'assurer de la mise en place de l'assignation temporaire auprès de l'employeur
- Apporter ses recommandations et soutenir l'employeur dans sa démarche
- Définir la stratégie de gestion la plus bénéfique pour le client et la mutuelle
- Consulter le médecin-conseil de PRÉVIBOIS au besoin
- À l'aide d'un outil de calcul, effectuer ses projections et consulter l'actuaire-conseil au besoin
- Effectuer la conciliation et consulter l'avocat mandaté au besoin
- Préparer, acheminer et travailler en collaboration avec l'avocat mandaté pour les dossiers qui seront entendus devant le TAT
- Rédiger les demandes de partage de coûts, assurer le suivi de la décision et la contester devant la DRA et le TAT au besoin
- Pour les membres assujettis au régime rétrospectif, préparer les bilans en lien avec la stratégie de gestion et participer à la présentation du rapport annuel avec l'actuaire-conseil
- Participer à l'élaboration de contenus de formation
- À l'occasion, offrir de la formation en entreprise et lors des rencontres avec nos entreprises membres

PRÉVIBOIS
SANTÉ·SÉCURITÉ

Exigences recherchées :

- Un minimum de 5 années d'expérience en gestion de dossiers d'indemnisation
- Formation universitaire en lien avec l'emploi ou expérience équivalente
- Être membre d'un ordre professionnel (un atout)
- Aptitudes à communiquer avec la clientèle
- Habiletés à utiliser les outils informatiques
- Sens de l'organisation et gestion des priorités
- Esprit d'analyse et de synthèse
- Bonne connaissance de la tarification de la CNESST autant pour le taux personnalisé que pour le régime rétrospectif
- Excellente connaissance des lois et règlements du Québec en SST
- Anglais fonctionnel (un atout)

Conditions de travail :

- 35 heures par semaine, horaire flexible
- Poste en télétravail ou hybride
- Rémunération très concurrentielle
- Vacances dès la première année d'entrée en fonction et selon le nombre d'années d'expérience
- Assurances collectives complètes payées à 100 % par l'employeur
- Régime de retraite
- Horaire d'été
- Stationnement gratuit

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à M^{me} Julie Pichette, directrice des mutuelles de prévention et de la gestion de l'indemnisation à info@previbois.com.

Notez que seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.